

# Le Ceser avec SNCF Mobilités

---

13/02/2020

<https://veille-presse.regioncentre-valdeloire.fr/mod.php?cc=eP1VQCAGsEvYsxy09dXNQw&id=419383>

Nouvelle République Indre du 13/02/2020

---

Nouvelle République Indre du 13/02/2020

## conseil régional

---

# Le Ceser avec SNCF Mobilités

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) était réuni en séance plénière à l'hôtel de région. Ses membres ont débattu sur quatre chapitres, la formation, l'économie, les mobilités et la contractualisation.

Le Ceser s'est ainsi saisi de la question de l'orientation et de l'information sur les métiers, compétence qui vient d'être at-

tribuée à la Région. Une évolution dont toutes les interrogations ne sont pas levées. « *Il serait nécessaire de préciser les apports et la place de chaque acteur [...] et veiller à ce que cette nouvelle compétence soit pleinement exercée, aussi bien dans les lycées dont la Région a la charge, que dans les collèges.* »

Le Ceser a également apporté sa contribution dans la perspective

de l'ouverture possible à la concurrence du service des trains express régionaux (TER), à partir de 2023. Rejoignant la réflexion globale de l'exécutif régional, il a été préconisé une nouvelle convention avec l'opérateur historique, SNCF Mobilité. Préconisation assortie d'exigences visant à l'amélioration du service pour les usagers.